

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

	memores presents.	
M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	

Membres absents:

M. Lucien BRENOT

M. Michel ROTGER

M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA

M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA

Mile Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME

Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER

M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER

Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT

M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT

M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER

M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE

M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourgogne Développement - Subvention de fonctionnement 2010

GD2010-02-04 21 N°21 - 1/3

Par délibération en date du 6 octobre 2005, le Conseil de Communauté a décidé d'adhérer à l'Agence Régionale de Développement de Bourgogne, association réunissant l'Etat, les partenaires territoriaux, économiques, financiers et sociaux.

L'association dénommée « Bourgogne Développement » a pour mission de promouvoir la Bourgogne comme terre d'accueil des investissements français et étrangers, d'accompagner le développement des sites bourguignons de sociétés nationales ou internationales, de prospecter à l'étranger des entreprises susceptibles de s'implanter en Bourgogne.

C'est ainsi que depuis sa création, l'action de l'Association a conduit à 75 projets aboutis.

Au cours de son Conseil d'Administration du 16 décembre 2009, un programme d'actions et d'orientation, en France et à l'international, a été adopté pour 2010 :

- Prospection ciblée dans certains domaines d'activité (mécanique, IAA, Nutrition Santé ...)
- Participation à des salons en France et à l'étranger

Parmi les chantiers en cours, peuvent être cités :

- « l'offre Bourgogne Web », plate-forme web de gestion des offres pour les partenaires et les porteurs de projet ;
- l'étude « Excellence industrielle » ;
- l'étude « Rendement marketing », cohérence des stratégies marketing propres à chacune des filières et à l'agence de développement.

Afin de poursuivre son action en faveur de l'attractivité des territoires bourguignons, par courrier en date du 5 novembre 2009, Bourgogne Développement sollicite du Grand Dijon sa contribution annuelle au titre de l'année 2010, montant à l'identique de l'année passée, soit 20.000 €.

En effet, en qualité de membre du collège des communautés d'agglomération, le Grand Dijon participe financièrement au fonctionnement de l'Agence.

Sur un budget estimé à 1,438 M€ (voir annexes), le financement envisagé est le suivant :

TOTAL	1.318.500 €	1.437.900 €	100 %
Syndicats patronaux	1.000 €	1.000 €	0,1
Agences locales développement	de	1.400 €	0,1
Chambre des Métiers	2.500 €	2.500 €	0,2
CCI + CRCI	75.000 €	75.000 €	5,2
Entreprises	80.000 €	60.000 €	4,1
EPCI	110.000 €	110.000 €	7,6
Conseils généraux	300.000 €	300.000 €	20,9
Conseil régional Bourgogne	de 700.000 €	740.000 €	51,5
Etat	50.000 €	148.000 €	10,3
Partenaires	P.M. 2009	2010	%

La demande présentée par Bourgogne Développement se traduit pour le Grand Dijon, par une participation de 20.000 €, soit 1,4 % du budget global.

Il est proposé de renouveler l'adhésion du Grand Dijon à Bourgogne Développement pour l'année 2010 et de participer au fonctionnement de l'association Bourgogne Développement à hauteur de 20.000 €.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- de renouveler son adhésion à Bourgogne Développement ;

- de participer au fonctionnement de l'Association Bourgogne Développement à hauteur de 20.000 € pour l'année 2010 ;

- d'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;

- de dire que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme, Le Président Pour le Président

Pierre PRIBE

Convocation envoyée le 28 janvier 2010 Publié le - 5 FEV. 2010 Déposé en Préfecture le

37075 DIJO

Déposé le : - 8 FEV. 2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

VU pour être annexé à délibération - 4 FEV. 2010 du Conseil du :

DIJON, le: - 5 FEV. 2010 LE PRÉSIDENT,

Plan de financement 2010 Pour le Président, le vice-Président,



ORGANISMES	PROPOSITION 2010	FINANCEMENT OBTENU EN 2009		
Conseil régional de Bourgogne	740 000 € PRÉFECTURE DE LA C700-000€			
dont subvention	645 000 €	605 000 €		
dont valorisation locaux + personnel	95 000 €	95 000 €		
Conseils généraux	300 000 €	287 000 €		
Conseil général de la Côte d'Or	75 000 €	75 000 €		
Conseil général de la Nièvre	75 000 €	62 000 €		
Conseil général de la Saône et Loire	75 000 €	75 000 €		
Conseil général de l'Yonne	75 000 €	75 000 €		
Communautés d'agglomération	110 000 €	95 000 €		
Le Grand Dijon	20 000 €	20 000 €		
Le Grand Chalon	15 000 €	15 000 €		
Communauté Urbaine Le Creusot Montceau	15 000 €	10 000 € 15 000 € 10 000 €		
Communauté de l'Agglomération de Nevers	15 000 €			
Communauté de Communes de l'Auxerrois	15 000 €			
CAMVAL	15 000 €	10 000 €		
Communauté Beaune	15 000 €	15 000 €		
Agences locales de développement	1 400 €	1 400 €		
Entreprises et institutions financières	60 000 €	58 200 €		
CRCI / Chambres de commerce et d'industrie	75 000 €	75 000 €		
CRMA / Chambres des métiers et de l'artisanat	2 500 €	2 500 €		
Syndicats patronaux et des salariés	1 000 €	500 €		
ETAT/DRIRE et SGAR (financement études à déterminer en 2010)	148 000 €	156 000 €		
TOTAL	1 437 900 €	1 375 600 €		



BUDGET PREVISIONNEL 2010

VU pour être annexé à délibération - 4 FEV. 2010 du Conseil du :

- 5 FEV. 2010

Conseil d'administration 15 septembre 2009) N. le

CHARGES	Montant en euros	RECETTES Pour le Président	en euros
Charges directes		Ressources directes	1
60 - Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services -études filières	185 000	74- Subventions d'exploitation	
Achats matières et fournitures	3 500	Etat:	2
Autres fournitures		DRIRE, SGAR	148 000
61 - Services extérieurs			
_ocations mobilières	22 000		
Entretiens et réparation	28 000	Région(s):	
assurances	8 500	Conseil Régional de Bourgogne	645 000
Documentation	20 000		
62 - Autres services extérieurs		Département(s):	*
Rémunérations intermédiaires et honoraires	173 300	Cote Or, Nièvre, Saone et Loire, Yonne	300 000
Publicité, publication	50 000	Commune(s):	
Déplacements, missions	83 000	Auxerrois, Chalon, Dijon	110 000
Services bancaires, autres	10 000	Le Creusot, Macon, Nevers, Beaune	
63 - Impöts et taxes		Entreprises et Institutions financières	60 000
Impôts et taxes sur rémunérations	50 600		
Autres impôts et taxes	2	CRCI/CCI	75 000
64 - Charges de personnel			
Rémunération du personnel	460 000	CRMA/CMA	2 500
Charges sociales		Agences locales de développement	1 400
Autres charges du personnel	12 000	Syndicats patronaux et salariés	1 000
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Cherges financières			
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotations aux amortissements	30 000	78 – Reports : ressources non utilisées d'opérations antérieures	=
68 – Reports : ressources utilisées d'opérations		u operations anteneures	
charges indirectes		Ressources indirectes	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	1 342 900	Total des produits	1 342 90
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	65 000) Bénévolat	
Personnel mis à disposition	30 000	Prestations en nature	95 000
		Dons en nature	